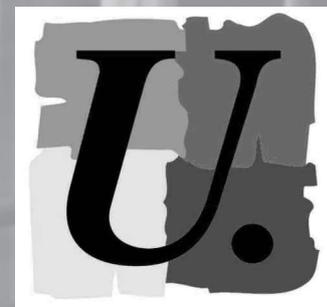


# Fonction publique Grève le Jeudi 31 janvier



La situation des fonctionnaires s'est considérablement dégradée depuis plusieurs années sur les rémunérations avec le blocage de la valeur du point d'indice qui est la base de notre salaire. Dans le même temps, les suppressions massives d'emplois ces cinq dernières années et les réformes pensées pour les permettre ont fortement détérioré les conditions de travail. Dans le second degré, les personnels d'enseignement d'éducation et d'orientation ont été particulièrement touchés.

**Pour l'emploi public ! La Fonction publique et les services publics sont une richesse.** Ils sont indispensables pour tous les citoyens. Après Sarkozy et des années de casse, il est temps de changer de cap ! Les moyens accordés à l'Ecole ne nous font pas oublier la logique budgétaire contrainte que le gouvernement impose.



***Pour nos métiers, nos salaires,  
nos conditions de travail,  
des mesures et des perspectives  
tout de suite !***

- ✓ *déblocage de la valeur du point d'indice*
- ✓ *suppression de la journée de carence*
- ✓ *retour immédiat à des horaires nationaux au lycée, dans l'attente des négociations pour une autre réforme*
- ✓ *amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement en collège*
- ✓ *abandon de la logique du socle et des réformes chronophages imposées aux collègues*
- ✓ *programmation d'une revalorisation de nos métiers, aussi parce que c'est le moyen de lutter efficacement et durablement contre la crise de recrutement*
- ✓ *amélioration immédiate des conditions de service et d'emploi*
- ✓ *des garanties pour nos statuts, maintien des COPsy dans l'Education*

**Pour refonder l'Ecole,  
il faut de l'ambition  
pour le second degré !**

**La réussite de tous les  
jeunes n'attend pas !**

**Le 31 janvier avec les fonctionnaires, avec toute l'Ecole, faisons entendre la voix du Second degré.  
Journée nationale d'appel de la CGT, FSU, Solidaires**

**Dans le 56 :  
Lorient : 10h30 à  
la sous-préfecture  
Vannes : 14h00 à la  
préfecture**

**Dans le 35  
Rennes : 11h00  
place de la Mairie**

**Dans le 22  
Saint-Brieuc : 10h30 à  
la préfecture**

**Dans le 29  
Voir sur le site**